

Approbation de la dénomination et du maintien en Tunisie du "Centre Méditerranéen pour la réduction des risques sanitaires"

TUNIS, 25 déc 2009 - La chambre des députés a adopté, au cours d'une séance plénière, vendredi, le projet de loi relatif à l'approbation d'un mémorandum d'entente entre la Tunisie et l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), concernant le maintien en Tunisie du "Centre Méditerranéen pour la réduction de la vulnérabilité" et le changement de sa dénomination en "Centre Méditerranéen pour la réduction des risques sanitaires."

Les députés se sont félicités, à cette occasion, de l'unanimité onusienne autour de l'initiative du Président Zine El Abidine Ben Ali appelant à proclamer 2010 année internationale de la jeunesse, ce qui illustre le bien-fondé des initiatives tunisiennes à l'échelle internationale et reflète son leadership dans l'intérêt pour les problèmes des jeunes et le succès de son expérience, dans ce domaine.

Les intervenants ont mis en exergue le niveau atteint par les relations de coopération entre la Tunisie et l'OMS, ainsi que les efforts déployés par la Tunisie pour réunir les meilleures conditions de travail pour le centre.

Ils se sont, également, félicités des objectifs du mémorandum d'entente conclu à Genève le 13 mai 2008 dans la dynamisation des activités du centre et la consolidation de la coopération et de la recherche dans le domaine des risques sanitaires en vue de mettre en place des stratégies efficaces pour faire face aux mutations épidémiologiques.

Ils ont, d'autre part, mis l'accent sur l'importance de la convention dans le renforcement du rayonnement de la Tunisie à l'échelle régionale et internationale, suggérant l'élargissement des relations de coopération entre le Centre méditerranéen et les structures scientifiques et de recherches en Tunisie, en particulier le Centre de recherche pour la lutte contre les maladies chroniques.

M. Mondher Zenaidi, ministre de la santé publique a souligné dans sa réponse l'importance de la coopération avec l'OMS qui a décerné en 1996 sa médaille d'or "la santé pour tous" au Président Zine El Abidine Ben Ali pour les acquis réalisés par la Tunisie dans le domaine de la promotion des prestations sanitaires.

Il a ajouté, qu'en raison de la confiance établie entre les deux parties, la Tunisie a été choisie en 1997 pour abriter le siège de ce centre méditerranéen spécialisé dans la gestion des risques, la mobilisation sociale et les recherches.

Il a précisé que, conformément au mémorandum d'entente, le changement de la dénomination du centre s'inscrit dans le cadre de l'orientation visant la diversification de ses activités, la

réalisation de recherches et l'élaboration d'études multisectorielles portant sur la réduction des risques sanitaires, ainsi que le développement de la coopération dans l'espace euro-méditerranéen.

A cet effet, la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter les bureaux de l'OMS et le centre méditerranéen pour la réduction des risques sanitaires devra être achevée en octobre 2010.